

SERVICES

Espace Innovation se plie en quatre pour les experts-comptables

► Face à une logique de marché de plus en plus forte, certains experts-comptables cherchent à se différencier en développant les services annexes

Le 12 juin dernier, les dirigeants de Factorielles, RC&A et Avensi Consulting (*lire encadré*) ont officialisé leur partenariat avec la création d'une structure commune : Espace Innovation. Ce groupement d'intérêt économique (GIE), destiné exclusivement aux experts-comptables, propose une offre diversifiée de services. L'objectif est de développer les missions de conseil à forte valeur ajoutée, de mieux les valoriser et de fidéliser la clientèle, et ce dans de nombreux domaines : gestion, conseil social, conseil patrimonial, organisation, marketing et communication.

Améliorer la visibilité. Le lancement du GIE va permettre à ses créateurs d'accélérer le développement de leurs entités et d'améliorer leur visibilité sur le marché.

Ainsi, le GIE sera présent au prochain congrès de l'Ordre des experts-



JÉRÔME CLARYSSE,
ADMINISTRATEUR D'ESPACE INNOVATION

comptables, qui se tiendra du 4 au 6 octobre 2007 à Lille. A cette occasion, les membres fondateurs présenteront leurs dernières innovations en termes de logiciels et de produits conseils.

Chaque partenaire va aussi pouvoir profiter des compétences et des ressources des autres, notamment en

► C'est pour faciliter cette offre que trois fournisseurs reconnus de la profession se sont rapprochés dans le cadre d'un GIE, Espace Innovation

matière de bases clients ou de communication. Mais les membres fondateurs n'entendent pas se restreindre à ces seuls domaines. D'autres partenaires pourraient rejoindre le groupement, qui compterait ainsi une dizaine de partenaires d'ici à quelques années.

Action de veille commune. La création du GIE répond aussi à d'autres objectifs. « *Au-delà du GIE de moyens, l'officialisation de nos relations par la création de ce GIE va nous permettre de mieux connaître nos clients en étant plus à leur écoute* », explique Jérôme Clarysse, président de RC&A et administrateur gérant d'Espace Innovation.

Ainsi, les clients des trois entités pourront échanger, lors de la 1^{ère} journée des abonnés d'Espace Innovation, le 22 novembre 2007 à Paris. Plus de 300 experts-comptables sont attendus pour réfléchir sur le marché des mis-

sions de conseil avec une table ronde sur la thématique du conseil et une quinzaine d'ateliers.

Pour être plus proche des clients, le GIE a aussi mis en place un blog, www.espace-innovation.fr, inauguré le 12 juin dernier. Chaque semaine, un billet - rédigé à tour de rôle par l'un des trois membres fondateurs du GIE - sera mis en ligne sur un thème lié aux missions de conseil et envoyé à plus de 25.000 experts-comptables et collaborateurs. « *Les besoins de la profession évoluent et l'objectif de ce blog est précisément d'accompagner les experts-comptables dans le changement, mais aussi de confronter différents points de vue* », explique Bruno Chrétien, gérant de Factorielles et membre fondateur du GIE. Les nombreuses réactions postées sur le blog dès les premiers jours semblent d'ailleurs confirmer les fortes attentes en matière de services d'une partie de la profession et pourraient

Les trois membres d'Espace Innovation

► **RC&A** : fondée en 1999, est présente sur le marché des logiciels pour les experts-comptables depuis 2004. Elle est spécialisée dans les logiciels complémentaires aux missions traditionnelles, destinés à mettre en valeur les missions de conseil auprès des TPE, et emploie huit personnes.

► **Factorielles** est un spécialiste de la protection sociale au service des professionnels, notamment du conseil et de l'assurance. La société, qui compte une douzaine de personnes, propose de nombreux services aux cabinets : logiciels de simulation, formations métier ou encore outils documentaires.

► **Avensi Consulting** est un cabinet de conseil en développement et de coaching commercial, spécialiste de la profession comptable. Les quatre consultants de la structure aident en particulier les cabinets à mettre en place leur offre de services.

accélérer le développement d'une offre commune aux trois partenaires du groupement. ◀

Dimitri Mouchroud

La FFSA et le Gema créent une association commune

► Gérard de La Martinière, président de la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances), et Daniel Havis, président du Gema (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances), ont annoncé, le 18 juin, leur volonté de créer l'Association française des sociétés d'assurances (AFA). L'objectif est de donner plus de poids à l'action de lobbying menée auprès des pouvoirs publics sur plusieurs dossiers chauds, parmi lesquels figure celui de l'impact de la suppression des droits de succession sur la collecte de l'assurance vie. Les assemblées générales de la FFSA (le 26 juin) et du Gema (le 3 juillet) adopteront les statuts de l'AFA.

La présidence tournante, d'une durée d'un an, reviendra en premier à Daniel Havis. L'AFA pourrait accueillir d'autres fédérations d'assurances, tels le CTIP (institutions de prévoyance) et la FNMF (mutuelles santé).

La CSCA labellise ses adhérents

► La Chambre syndicale des courtiers d'assurances (CSCA), qui tenait son sixième congrès à Strasbourg les 21 et 22 juin, vient de proposer à ses membres de mettre en avant un label afin de promouvoir le métier de courtier auprès des clients et de leurs partenaires. Il est symbolisé par le logo de la CSCA. Le millier d'adhérents devra expliquer les principes fondamentaux véhiculés par ce label : conditions d'accès à la profession et son exercice, l'indépendance...

DANS LES COULISSES CGPI/LOGICIEL DE GESTION

Optimiser le temps de travail au sein des cabinets

► La société Pixel-info a développé Khésis, un produit destiné à faciliter la gestion des cabinets de conseils en patrimoine

► Les tâches administratives du conseiller sont allégées et le logiciel doit permettre de faciliter la relation client

Après trois ans de développement, le progiciel de la société Pixel-info, basée à Mulhouse et spécialisée dans la création informatique, est commercialisé. Hervé Bingler, dirigeant du cabinet de gestion de patrimoine Kara et Jean-Marie Brun, les coordinateurs du projet, expliquent que ce nouvel outil « *doit permettre aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) d'optimiser leur temps de travail* » en favorisant l'accès aux données de leurs clients et de leurs apporteurs d'affaires, sans tomber dans les lourdeurs de la recherche quotidienne de ces informations auprès de chaque fournisseur.

Contexte. Si la société est encore méconnue dans ce marché des logiciels de gestion de patrimoine en plein développement, les concepteurs de Khésis souhaitent se démarquer de leurs concurrents en affirmant que « *son développement ainsi que son lancement se sont déroulés en totale autonomie financière et logistique* », ce qui, assurent-ils, est « *un gage d'indépendance et de garantie aux yeux des CGPI* ».

Relation client. Khésis réalise l'agrégation de l'ensemble des informations clients au sein d'une synthèse de présentation. Compatible avec la norme

d'échange de données financières (V1) adoptée par la plupart des fournisseurs de la place, le progiciel centralise automatiquement via internet les dossiers des clients, leurs contrats, leurs encours et leurs supports. Grâce à ce logiciel entièrement paramétrable, le CGPI peut aussi bien gérer les fichiers prospects du cabinet selon ses exigences, que présenter à ses clients leurs relevés de comptes détaillés.

Tâches administratives. Il est également annoncé que cet outil doit permettre le calcul automatique des commissions d'acquisition, récurrentes et sur encours, et la gestion individualisée des rétrocessions aux apporteurs d'affaires. Il offre, en outre, au conseiller une gestion différenciée des versements initiaux, programmés, supplémentaires, des rachats et des arbitrages ponctuels ou programmés.

Confidentialité des informations. En ce qui concerne la qualité du stockage des informations concernant les prospects du conseiller ou le salaire de ses collaborateurs, Jean-Marie Brun précise que « *le logiciel s'installe sur le système informatique du CGPI. Lorsqu'il se déplace, le professionnel accède, via un intranet privé, aux données stockées au sein*

même de son cabinet. Les apporteurs d'affaires du CGPI peuvent également accéder au système via un accès sécurisé contrôlé par le CGPI ».

Partenariats. Le succès de ce logiciel passe par la recherche de partenaires et d'associés auprès de la Chambre des indépendants du patrimoine ou des réseaux de conseillers des compagnies d'assurances. Dans ce contexte, les professionnels intéressés par le produit se voient systématiquement proposer une démonstration en ligne, interactive.

La société entend également se baser sur son offre tarifaire dégressive en garantissant l'équipement d'un premier poste utilisateur pour 985 euros afin de séduire les sociétés de conseils en gestion de patrimoine et fournir une centaine de licences cette année. Alors que la société annonce avoir délivré, depuis février, une quinzaine de licences d'utilisation de l'outil, les responsables annoncent que « *l'un des grands projets à l'étude est d'équiper les apporteurs d'affaires des CGPI d'une version légère et mobile de Khésis qui tournera sur des assistants personnels et des téléphones portables équipés de Windows CE, en relation avec la base de données installée au sein du cabinet* ». ◀

Nicolas Ducros